

INVITATION A LA PRESSE

Marans, le 30 janvier 2018

Contacts

Mairie de La Laigne

Virginie Godefroy

05 46 51 07 17

mairie.lalaigne@orange.fr

CdC Aunis Atlantique

Juliette Grinard

06 83 43 95 80

La Commune de La Laigne et La Communauté de Communes Aunis Atlantique ont le plaisir de vous inviter à un point presse

**Le vendredi 2 Février à 10h30
à la Mairie de La Laigne**

**A l'occasion de la réception d'un véhicule électrique, acquis
dans le cadre de la convention TEPCV.**

En présence de M. Philippe PELLETIER, Maire de La Laigne, Conseiller Communautaire à la CdC en charge de la mutualisation avec les communes.

Un véhicule électrique pour le service technique

Les élus ont souhaité destiner le tracteur communal vieillissant exclusivement aux travaux agricoles (broyage des bas-côtés des voiries...) et acquérir un véhicule utilitaire électrique BE SUN L3 LITHIUM pour une utilisation quotidienne par le service technique.

Avantage : maîtriser la consommation d'énergie dite « fossile » de la commune.

Le programme TEPCV

La CdC Aunis Atlantique a remporté l'appel à projet national intitulé Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

La convention signée le 20 mars 2017 permet à la CdC et à 3 de ses communes membres d'obtenir des financements sur des actions visant à atténuer les effets du changement climatique. Les communes de Charron et de Villedoux vont bénéficier d'aides pour l'aménagement de liaisons cyclables et la mairie de La Laigne, comme la CdC, vont acquérir des véhicules électriques.

A La Laigne, l'aide financière obtenue permettra de financer pour moitié l'achat du véhicule électrique.

